

L'an DEUX MIL DOUZE, le SAMEDI 23 JUIN, à 09 h 16, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en troisième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 11 h 26).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ HOAREAU Jean-François/ PONIN-BALLOM Gino/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ ASSABY Maximilien/ ISIDORE Marylise/ NATIVEL Mickaël (arrivé à 09 h 40 au Rapport n° 12/3-02)/ TURPIN Marie-Annick/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 21 au Rapport n° 12/3-03)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ TOQUET Stéphanie/ CÉCILÉRY Nathalie/ JUSTINE Marie Séverine/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ TROTET Maryse/ HOARAU Patricia/ BARDIÈRE Jean-Michel/ LOCATE Raziah

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

MAILLOT Gérald		par ORPHÉ Monique
ADAMÉ Brigitte		par LOWINSKY Jacques
CATHERINE Aline		par CLAIN Claudette
HOARAU Emmanuel	pour toute la durée de la séance	par EUPHRASIE Didier
CASSIM-CADJEE Mohammad		par PESTEL René Louis
AHAMADI Salama		par HUMBLOT Nicole
VICTORIA René-Paul		par FOURNEL Dominique
JAVEL François	à l'arrivée de son mandataire, à 10 h 21, au Rapport n° 12/2-03	par NAILLET Philippe

Les membres présents, au nombre de 41 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application de l'Article L. 2121-14 (alinéas 2 et 3) du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, de ORPHÉ Monique en qualité de Présidente de Séance chargée de remplacer le Maire pour diriger les débats et pour mettre aux voix les Rapports relatifs au Compte Administratif :

- 12/3-02 Budget principal,
- 12/3-04 Budget Annexe Eau,
- 12/3-06 Régie Affaires Funéraires,
- 12/3-09 Régie Marchés et Droits de Place.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- BAREIGTS Éricka *au titre de l'Université de la Réunion* Rapport n° 12/3-14
- PICARD Hajasoa
- BRISSAC-FÉRAL Claude

- ANNETTE Gilbert *au titre du CCAS* Rapport n° 12/3-20
- ORPHÉ Monique
- VICTORIA RETOURNAT Danielle
- PESTEL René Louis
- ISIDORE Marylise
- TURPIN Marie-Annick
- ANDAMAYE Marie-Annick
- TROTET Maryse
- (1) ALBANY Christian

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

(1) élu absent à la séance

.../...

ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

- ANNETTE Gilbert au titre du CCAS et de la MLN Rapport n° 12/3-22

- ORPHÉ Monique au titre du CCAS
- VICTORIA RETOURNAT Danielle
- PESTEL René Louis
- ISIDORE Marylise
- TURPIN Marie-Annick
- ANDAMAYE Marie-Annick
- TROTET Maryse
- (1) ALBANY Christian

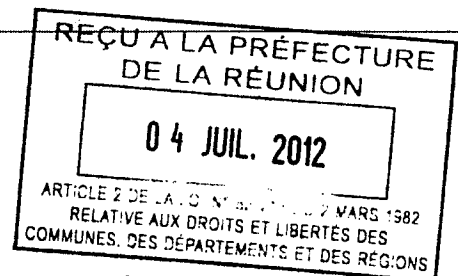
- (2) DINDAR Ibrahim au titre du GLAIVE
- PELTIER Hélyette

- KICHENIN Virgile au titre de la MLN
- FIDJI Jean-Claude
- LOWINSKY Jacques
- (3) AHAMADI Salama

- BAREIGTS Éricka au titre de la CINOR Rapport n° 12/3-28
- (4) MAILLOT Gérald
- ASSABY Maximilien
- DINDAR Ibrahim
- NAILLET Philippe
- LOWINSKY Jacques
- FRANÇOISE Gérard
- VARONDIN Frédéric

CCAS *Centre Communal d'Action Sociale*
 GLAIVE *Groupe de Lutte Antivectorielle d'Insertion et de Valorisation de l'Environnement*
 MLN *Mission Locale Nord*
 CINOR *Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion*

(1) à (4) *élus absents à la séance*

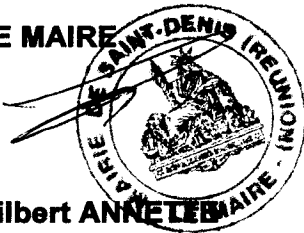


DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
	ARRIVÉES	
NATIVEL Mickaël	à 09 h 40	au Rapport n° 12/3-02
NAILLET Philippe	à 10 h 21	au Rapport n° 12/3-03
	DÉPLACEMENT	
ANNETTE Gilbert	de 10 h 21 à 11 h 12	du Rapport n° 12/3-02 au Rapport n° 12/3-10 (avant le vote) (pendant la présentation du dossier)

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
 - 2 JUL. 2012
 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 41 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNE LE MAIRE

**OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012**

Par délibération en date du 17 décembre 2011 (rapport n° 2011/8-06), le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2012 de la Régie Marché & Droits de Place qui, conformément aux dispositions légales applicables à ce type de structure, s'équilibrait en dépenses et recettes à respectivement :

**1 845 000,00 Euros pour la section Investissement
1 500 000,00 Euros pour la section Fonctionnement.**

Néanmoins, Il apparaît nécessaire d'apporter certaines modifications au Budget Primitif 2012.

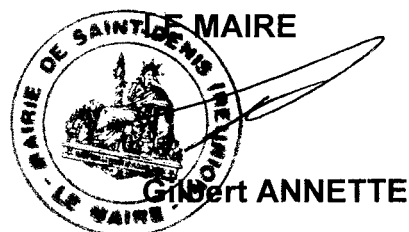
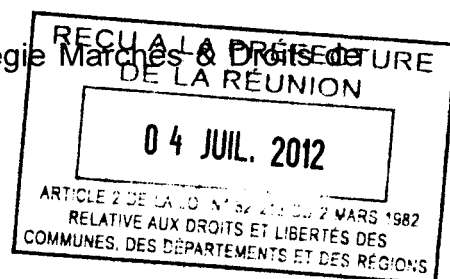
D'où les propositions du Budget Supplémentaire 2012 de la Régie Marchés & Droits de Place qui s'établissent à :

**700 000,00 € pour la section Investissement
1 547 016,08 € pour la section Fonctionnement**

Je vous demande donc :

D'approuver le Budget Supplémentaire 2012 de la Régie Marchés & Droits de Place tel qu'il figure en annexes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

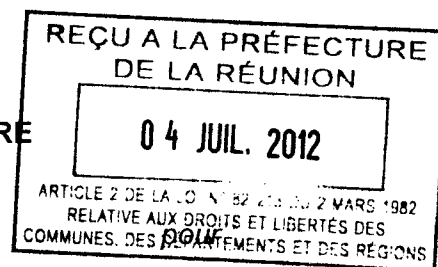
Sur le RAPPORT N° 12/3-12 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Maximilien ASSABY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale et Economie marchande / Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

*7 abstentions
(dont 1 vote par procuration)*



*M. Dominique FOURNEL, Mme Carmen ALLIE,
Mme Maryse TROTET, Mme Patricia HOARAU,
M. Jean-Michel BARDIERE, Mme Raziah LOCATE*

autres élus présents et mandatés

Approuve le Budget Supplémentaire 2012 de la Régie Marchés & Droits de Place tel qu'il figure en annexes et qui s'établit à :

**700 000,00 € pour la section Investissement
1 547 016,08 € pour la section Fonctionnement**

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 2 JUIL. 2012



I/ Compte 28141 - Bâtiments

Année	Libellé	Calcul de l'amortissement				
		Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité en Euros	
		Rappel en FRF	En Euros			
1992	Evacuat* des eaux Petit Marché	39 775,00	6 063,66	7 ans	866,24	866,24
1992	Travaux suppl. évacuat* des eaux	7 525,00	1 147,18	7 ans	163,88	163,88
1992	Parking marché forain du Chaudron	51 804,26	7 897,51	7 ans	1 288,22	1 288,22
1993	Plate forme p/ benne à ordure marché Chaudron	10 801,60	1 647,60	5 ans	329,34	329,34
1993	Réfection chaînes toiture Petit Marché	20 425,00	3 113,77	5 ans	622,75	622,75
1993	Réfect* réseau évacuat* eaux grasses Ste Clotilde	10 750,00	1 638,83	5 ans	327,77	327,77
1993	Fourniture et pose de chenaux	5 375,00	819,41	5 ans	163,88	163,88
1998	Plate forme p/ benne à ordure marché Chaudron (1ère tranche)	40 022,25	6 101,35	7 ans	871,62	871,62
1998	Plate forme p/ benne à ordure marché Chaudron (2ème tranche)	37 175,25	5 667,33	7 ans	809,62	809,62
1998	Elargissement passage au Petit Marché	27 265,50	4 156,80	10 ans	415,66	415,66
2010	Travaux sur délaissé rue des limites	129 353,87	19 719,87	10 ans	1 971,99	1 720,01

Dotations aux amortissements 2012
1 720,01
1 720,01

Dotations cumulées	Valeur cptable nette
6 063,66	
1 147,18	
7 897,51	
1 647,60	
3 113,77	
1 638,83	
819,41	
6 101,35	
5 667,33	
4 156,80	
5 160,03	14 559,84

II/ Compte 28145 - Installat* générales, agencements et aménagement des constructions

Année	Libellé	Calcul de l'amortissement				
		Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité en Euros	
		Rappel en FRF	En Euros			
1991	Réfection toilettes marché forain	78 855,33	12 921,42	5 ans	2 404,28	2 404,28
1991	Travaux Petit Marché	34 679,50	5 286,86	5 ans	1 057,37	1 057,37
1992	Fabricat* et pose d'un portail	10 965,00	1 671,60	7 ans	238,80	238,80
1992	Réfection clôture Petit Marché	85 462,30	13 028,64	7 ans	1 861,23	1 861,23
1993	Fourniture et confect* clôture métal (Petit Marché)	32 088,75	4 891,90	7 ans	698,84	698,84
1993	Fourniture et pose arceaux (Chaudron)	5 289,00	806,30	5 ans	161,26	161,26
1993	Mise en place coffre fort Petit Marché	5 995,27	913,97	5 ans	182,79	182,79
1993	Aménagement kiosques Chaudron	10 266,25	1 565,08	5 ans	313,02	313,02
1993	Aménagement kiosques Chaudron	9 460,00	1 442,17	5 ans	288,43	288,43
1993	Aménagement sanitaires Petit Marché	37 743,25	5 753,92	7 ans	821,99	821,99
1994	Travaux d'électricité (Marché de Ste-Clotilde)	14 769,43	2 251,69	7 ans	321,66	321,66
1994	Réfection des caniveaux (Petit Marché)	21 070,00	3 212,10	7 ans	458,87	458,87
1994	Mise en conformité des boîtes pêcheurs	26 359,00	4 018,40	7 ans	574,06	574,06
1994	Réfection des sanitaires (Grand Marché)	12 620,50	1 923,58	7 ans	274,85	274,85
1994	Travaux de maçonnerie (Petit Marché)	27 627,50	4 211,79	7 ans	601,68	601,68
1995	Réhabilitation des kiosques (Petit Marché)	657 958,12	100 305,07	10 ans	10 030,51	10 030,51
1996	Mise en place de gouttières (Petit-Marché)	74 410,00	11 343,73	10 ans	1 134,37	1 134,37
1996	Création de points d'eau (marché forain Camélias)	35 253,53	5 374,37	10 ans	537,44	537,44
1996	Réalimentation de la fontaine du marché forain (Chaudron)	10 916,71	1 664,24	10 ans	166,42	166,42
1996	Installation d'une prise compactage triphase (Petit-Marché)	28 953,99	4 414,01	10 ans	441,40	441,40
1996	Mise en place d'un portail coulissant (Petit Marché)	19 162,50	2 921,30	10 ans	292,13	292,13
1996	Agrandissement entrée (Petit Marché)	13 961,25	2 128,38	10 ans	212,84	212,84
1996	Remplacement portail entrée (Grand Marché)	13 140,00	2 003,18	10 ans	200,32	200,32
1996	Solde marché réhabilitation des kiosques (Petit Marché)	2 964,71	451,97	10 ans	45,20	45,20
1996	Réfection installation électrique (Grand Marché)	27 699,12	4 222,70	10 ans	422,27	422,27
1996	Travaux de maçonnerie (Petit Marché)	35 000,00	5 335,72	7 ans	762,25	762,25
1997	Réhabilitation des kiosques (Petit Marché) - Levée de garantie	34 785,42	5 303,00	10 ans	530,30	530,30
1997	Réparation poteaux moisés (Petit-Marché)	23 214,00	3 538,95	7 ans	505,56	505,56
1997	Local benne à ordures (Petit-Marché)	34 492,50	5 258,35	7 ans	751,19	751,19
1997	Démolition bloc sanitaire (Petit-Marché)	149 796,00	22 836,25	7 ans	3 262,32	3 262,32
1997	Réalisation d'une aire bétonnée (Petit-Marché)	65 700,00	10 015,90	7 ans	1 430,84	1 430,84
1998	Divers travaux d'étanchéité au Petit Marché	50 014,13	7 624,60	7 ans	1 089,23	1 089,23
1998	Création d'un local technique EDF au Grand Marché	23 938,89	3 649,46	7 ans	521,35	521,35
1998	Mise aux normes installations électriques du Grand Marché	71 228,75	10 858,91	7 ans	1 551,27	1 551,27
1999	Création/aménagement place du marché forain (Chaudron)	178 452,15	27 204,85	7 ans	3 886,41	3 886,41
1999	Aménagement entrée Petit-Marché	86 614,50	13 204,30	10 ans	1 320,43	1 320,43
2000	Aménagement bureau Régisseurs (Petit-Marché)	464 613,27	70 829,84	10 ans	7 082,98	7 082,98
2000	Chassis coulissant	14 864,50	2 265,08	10 ans	226,51	226,51
2001	Réfection sol Petit Marché	155 936,20	23 772,92	10 ans	2 377,23	2 377,23
2001	Marquage et chiffrage emplacements Petit Marché	12 988,26	1 980,05	10 ans	198,00	198,00
2002	Toilettes du Grand Marché	186 733,90	28 467,40	10 ans	2 846,74	2 846,74
2005	Branchement parking OCEAN - CAMLINDIA	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2005	Branchement parking OCEAN - MOUTIN	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2006	SHOI(Pose Plate Forme Corré)	36 012,04	5 490,00	10 ans	549,00	549,00
2006	SOREL(reconfiguration électricité grand Marché)	128 153,27	19 536,84	10 ans	1 953,68	1 953,68
2006	CGE(Branchement AEP Testan)	10 676,16	1 627,57	10 ans	162,76	162,76
2006	EDF(Branchement Sout. Testan)	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2007	CGE(Branchement AEP Corré)	16 341,99	2 491,32	10 ans	249,13	249,13
2007	SAUGER - Séparation et mise en conformité boîtes Petit Marché	128 108,40	19 530,00	10 ans	1 953,00	1 953,00
2007	ECLIPSE - Réalisation kiosque Petit Marché	155 438,19	23 496,40	10 ans	2 369,64	2 369,64
2007	JB ENTREPRISE - Fourniture et pose arrivées d'eau (Gd Marché)	47 485,51	7 239,12	10 ans	723,91	723,91
2007	EDF - Branchement souterrain CLAIN Franck (Gare Routière)	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2007	EDF - Branchement souterrain ZANEGUY Daisy (Gare Routière)	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2007	GTOI - Aménagement aire de stationnement camion bar (rue de Nice)	52 602,77	8 019,24	10 ans	801,92	801,92
2007	SAUTRON ENTREPRISE - Fourniture et pose gouttières Petit Marché	22 589,78	3 443,79	10 ans	344,38	344,38
2007	EDF - Branchement souterrain TANCRA Y Alain (Petit Marché)	13 020,02	1 984,89	10 ans	198,49	198,49
2007	CTMS - Réhabilitation toilettes Petit Marché	216 545,90	33 012,21	10 ans	3 301,22	3 301,22
2007	EDF - Branchement boîte VELLAYOUDOM Edmond	13 085,42	1 994,86	10 ans	199,49	199,49
2007	EDF - Branchement camion bar rue de Nice	7 234,02	1 102,82	10 ans	110,28	110,28
2007	SECAB - Fourniture coffrets EDF Marché Forain Chaudron	33 160,14	5 052,23	10 ans	505,52	505,52
2007	CGE/VEOLIA - Branchement AEP camion bar rue de Nice	9 543,65	1 454,92	10 ans	145,49	145,49
2007	CGE/VEOLIA - Branchement AEP CAMLINDIA & TANCRA Y (Petit Marché)	15 065,56	2 296,73	10 ans	229,67	229,67
2007	EDF - Branchement souterrain CAMLINDIA (Petit Marché)	6 827,96	1 040,62	10 ans	104,09	104,09
2008	ECLIPSE - Réalisation kiosque Petit Marché	205 550,02	31 031,00	10 ans	3 103,10	3 103,10
2008	Atelier Rénovateur - Réalisation chénaux Grand Marché	89 675,88	13 671,00	10 ans	1 367,10	1 367,10
2009	EPBS Sari - Alimentation en eau pour VELLAYOUDOM (PM)	32 205,06	4 909,63	10 ans	490,96	490,96
2009	EDF - Branchement sout. pour MAYOT Paul	7 269,51	1 108,23	10 ans	110,82	110,82
2009	TPROI Sari - travaux chemin routier pour camion boucher BRIGGY CATRON	91 597,51	13 963,95	10 ans	1 396,40	1 396,40
2009	CGE/VEOLIA - Branchement en eau pour FARI Frédéric	13 557,71	2 066,86	10 ans	206,69	206,69
2009	CGE/VEOLIA - Branchement en eau pour HIBON Alain	5 171,56	788,40	10 ans	78,84	78,84
2009	EPBS Sari - Réparation porte au local déchets carnés Petit Marché	23 130,68	3 526,25	10 ans	352,63	352,63
2009	EDF - Branchement sout. pour HIBON	10 090,52	1 538,29	10 ans	153,83	153,83
2009	EDF - Branchement sout. pour TINGAPERMAL	10 090,52	1 538,29	10 ans	153,83	153,83
2009	EDF - Branchement sout. pour GADO Patrick	10 090,52	1 538,29	10 ans	153,83	153,83
2009	EDF - Branchement sout. pour FARI Frédéric	10 090,52	1 538,29	10 ans	153,83	153,83
2009	CGE/VEOLIA - Branchement en eau pour SIDDARMYA	9 590,35	1 462,04	10 ans	146,20	146,20
2010	Brancht. AEP pour RAGAVA Michel	14 662,21	2 235,24	10 ans	223,52	194,96
2010	Branchement éct. pour SIDDARMYA	8 245,97	1 257,09	10 ans	125,71	109,65
2010	Brancht. AEP pour BRIGGY CATRONIA	7 860,53	1 198,33	10 ans	119,83	104,52
2010	Travaux au Petit Marché	229 997,28	35 062,86	10 ans	3 506,29	2 512,84
2010	Divers travaux de rénovation	125 261,55	19 096,00	10 ans	1 909,60	1 368,55
2010	Réalisation plateforme de Mme PERROT	25 550,51	3 895,15	10 ans	389,52	223,97
2010	Brancht. Eau Pour MANSARD	15 043,19	2 293,32	10 ans	229,33	131,87
2010	Travaux de maintenance ts corps P. Marché	244 744,84	37 311,11	10 ans	3 731,11	1 927,74
2010	Branchement AEP pour CAZAL Mickaël	18 344,76	2 796,64	10 ans	279,66	144,49
2011	Branchement AEP pour PIZZA JEROME	23 524,32	3 586,26	10 ans	358,63	328,74
2011	Branchement AEP pour DALLEAU Marc	35 238,73	5 238,67	10 ans	523,89	344,89
2011	Plateforme pour camion bar DALLEAU Marc	19 216,26	2 929,50	10 ans	292,95	170,89
2011	Branchement AEP pour SERVAUX Daniel	19 282,71	2 939,63	10 ans	293,96	171,48
2011	Branchement AEP pour KEO Sandrine	13 795,83	2 103,16	10 ans	210,32	77,70
2011	Electrification marché provisoire chaudron	188 213,28	28 692,93	10 ans	2 869,29	956,43
2012	Branchement AEP pour DIJOUX Jean Louis	16 287,81	2 483,06	10 ans	248,31	229,68
2012	Branchement AEP pour MANSARD	43 477,62	6 528,12	10 ans	652,81	613,10
2012	Branchement AEP pour LABINA Tony	12 726,35	1 940,12	10 ans	194,01	120,72
2012	Branchement AEP pour FAYOL Hugo	18 314,84	2 792,08	10 ans	279,21	177,74
2012	Réparation travaux divers locaux	13 999,75	2 143,33	10 ans	1 399,98	877,10
2012	Remise aux normes des locaux	12 743,82	1 943,82	10 ans	1 274,33	792,92

Dotations aux amortissements 2012
110,82
110,82
549,00
1 953,68
162,76
110,82
249,13
1 953,00
2 369,64
723,91
110,82
110,82
801,92
344,38
198,49
3 301,22
199,49
110,28
505,52
145,49
229,67
104,09
3 103,10
1 367,10
490,96
110,82
1 396,40
206,69
78,84
352,63
153,83
153,83
153,83
153,83
146,20
146,20
194,96
109,65
104,52
2 512,84
1 368,55
223,97
131,87
1 927,74
144,49
328,74
344,89
170,89
171,48
77,70
956,43
229,68
613,10
120,72
177,74
877,10
792,92

Dotations cumulées	Valeur cptable nette
12 021,42	
5 286,86	
1 671,60	
13 028,64	
4 891,90	
806,30	
913,97	
1 565,08	
1 442,17	
5 753,92	
2 251,69	
3 212,10	
4 018,40	
1 923,58	
4 211,79	
100 305,07	
11 343,73	
5 374,44	
1 664,24	
4 414,01	
2 921,30	
2 128,38	
2 003,18	
451,97	
4 222,70	
5 335,72	
5 303,00	
3 538,95	
5 258,35	
22 836,25	
10 015,90	
7 624,60	
3 649,46	
10 858,91	

III/ Compte 28154 - Matériels industriels

Immobilisations		Calcul de l'amortissement			
Année	Libellé	Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité en Euros
		Rappel en FRF	En Euros		
1985	Monobrosse	9 554,00	1 456,50	5 ans	291,30
1996	Nettoyeur haute pression	13 000,00	1 981,84	5 ans	396,37
2001	Monobrosse	11 000,00	1 676,94	5 ans	335,39
2005	Bacs aluminium Petit Marché		4 200,00	5 ans	840,00
2005	Autolaveuse		4 000,00	5 ans	800,00

Dotations aux amortissements 2012

Dotations cumulées	Valeur cptable nette
1 456,50	
1 981,84	
1 676,94	
4 200,00	
4 000,00	

IV/ Compte 28181 - Installations Générales Agencements & Aménagements divers

Immobilisations		Calcul de l'amortissement			
Année	Libellé	Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité en Euros
		Rappel en FRF	En Euros		
1992	Panneaux publicitaires	10 536,07	1 606,21	5 ans	321,24
1992	Pose de panneaux	4 837,50	737,47	5 ans	147,49
1992	Alimentat* électrique (camions bars du Barachois)	74 452,35	11 350,19	5 ans	2 270,04
1995	Installation de bouches d'incendie (Petit Marché)	15 354,75	2 340,82	5 ans	468,16
1996	Agrandissement parking (Petit Marché)	11 826,00	1 802,86	5 ans	360,57
1996	Barrières automatiques pour parking (Petit Marché)	40 000,00	6 097,96	5 ans	1 219,59
1996	Lecteur de cartes parking (Petit Marché)	11 000,00	1 676,94	5 ans	335,39
1996	Branchement DN 20 rue des Limites (Petit Marché)	8 869,78	1 352,19	5 ans	270,44
1996	Panneau circulation parking Petit Marché	3 430,64	523,00	5 ans	104,60
1997	Séparation local Résidence Desbassyns	10 904,48	1 662,38	5 ans	332,48
1997	Déplacement tableau électrique (Petit-Marché)	20 443,65	3 116,61	5 ans	623,32
1997	Travaux de terronnement (Petit-Marché)	51 054,37	7 763,19	5 ans	1 556,64
1997	Raccordement du local benne à ordures	19 633,35	2 993,08	5 ans	598,62
1998	Alimentation en eau du marché forain du Chaudron	101 924,79	15 538,33	7 ans	2 219,76
1998	Compteur EDF pour le marché forain du Chaudron	21 243,00	3 238,47	7 ans	462,64
1998	Pose de rails pour le compteur du Petit Marché	18 023,70	2 747,70	7 ans	392,53
1998	Raccordement compteur / disjoncteur Grand Marché	15 286,20	2 330,37	7 ans	332,91
1998	Déplacement compteur EDF du Grand Marché	5 827,89	888,46	7 ans	126,92
1998	Peinture de l'intérieur du marché couvert au Petit Marché	70 851,98	10 801,31	5 ans	2 160,26
1999	Marquage des emplacements du marché forain du Chaudron	147 803,10	22 532,44	5 ans	4 506,49
1999	Alimentation camions bars parking OCEAN	17 355,75	2 645,87	5 ans	529,17
2000	Pose lumineuses	9 827,63	1 498,21	5 ans	299,64
2001	Réfection gouttières Petit Marché	124 042,63	18 910,18	5 ans	3 782,04
2004	Démolition coffres		2 712,50	5 ans	542,50

Dotations aux amortissements 2012

Dotations cumulées	Valeur cptable nette
1 606,21	
737,47	
11 350,19	
2 340,82	
1 802,86	
6 097,96	
1 676,94	
1 352,19	
523,00	
1 662,38	
3 116,61	
7 763,19	
2 993,08	
15 538,33	
3 238,47	
2 747,70	
2 330,37	
888,46	
10 801,31	
22 532,44	
2 645,87	
1 498,21	
18 910,18	
2 712,50	

V/ Compte 28182 - Matériel de Transports

Immobilisations		Calcul de l'amortissement			
Année	Libellé	Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité en Euros
		Rappel en FRF	En Euros		
2006	Peugeot 206 (Jules Caille)		14 925,00	5 ans	2 985,00
2007	YAMAHA Maestic (Cayamb SA)		3 865,00	5 ans	773,00
2008	Yamaha X MAX 125 gris (Cayamb SA)		2 448,99	5 ans	489,80
2009	Renault Twingo (Automobile Réunion)		14 263,01	5 ans	2 852,60
2009	Peugeot 207 (Jules Caille Auto)		17 941,00	5 ans	3 588,20
2011	Peugeot 206 + pour régisseur DP-Manif. Ex et deca (Jules Caille Auto)		42 690,00	5 ans	8 538,00
2011	Peugeot 206 XA pour contrôleur + (Jules Caille Auto)		13 325,00	5 ans	2 665,00

Dotations aux amortissements 2012
489,80
11 410,40
3 588,20
3 344,05
984,57
11 259,32

Dotations cumulées	Valeur cptable nette
14 925,00	
3 865,00	
2 448,99	
11 410,40	2 852,61
14 352,80	3 588,20
6 688,10	36 001,90
1 969,14	11 355,86


VI/ Compte 28183 - Matériel de bureau et informatique

Immobilisations		Calcul de l'amortissement			
Année	Libellé	Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité en Euros
		Rappel en FRF	En Euros		
1996	GSM pour régisseurs	4 750,00	724,13	5 ans	144,83
1996	Ensemble bureautique (IBM PC 340 P133 + Pack office pro)	16 654,70	2 538,99	5 ans	507,80
1997	Télécopieur laser AGORIS 5112	14 016,00	2 136,73	5 ans	427,35
1997	Imprimante laser EPSON 5500	3 865,80	589,34	5 ans	117,87
1998	Emetteur-récepteur + chargeur pour le marché forain du Chaudron	5 517,00	841,06	5 ans	168,21
1999	Ensemble bureautique (ordinateurs+imprimantes+appareil photo numérique+)	45 457,00	6 929,87	5 ans	1 385,97
1999	Onduleurs APC 500 VA + Ecran couleur	4 135,00	630,38	5 ans	126,08
1999	CD ROM 44X IDE	400,00	60,98	5 ans	12,20
2000	Onduleur	3 490,00	532,05	5 ans	106,41
2000	Télécopieur AGORIS (Petit-Marché)	14 408,80	2 196,61	5 ans	439,32
2000	Copieur / imprimante XE 80 (Petit-Marché)	7 269,50	1 108,23	5 ans	221,65
2001	Ordinateur PC Athlon 1Go	10 000,00	1 524,49	5 ans	304,90
2001	Pack Office Pro	5 947,61	845,73	5 ans	169,15
2001	Poste informatique + graveur	9 587,23	1 461,56	5 ans	292,31
2002	Ensemble informatique (micro + imprimante + scanner)	10 159,53	1 548,81	5 ans	309,76
2004	Ensemble informatique (micro + imprimante)	15 796,17	2 408,11	5 ans	481,62
2005	Installation téléphonique Petit Marché	25 809,09	3 934,57	5 ans	786,91
2005	Ensembles informatiques (micro + imprimantes + scanners)	77 306,70	11 785,33	5 ans	2 357,07
2006	Imprimante laser DESKJET 1280(Dindar Informatique)	2 210,58	337,00	5 ans	67,40
2007	3A INFORMATIQUE - Boîtiers externes	12 612,48	1 922,76	5 ans	384,55
2007	3A INFORMATIQUE - Portable	12 437,14	1 896,03	5 ans	379,21
2008	3A INFORMATIQUE - Ordinateur HP GQ880EA DX	22 937,50	3 496,80	5 ans	699,36
2008	3A INFORMATIQUE - Ordinateur HP compact DX 2400	18 586,54	2 833,50	5 ans	566,70
2009	ISA INFORMATIQUE - Ordinateur HP dx 2400t (disque dur - CG)	3 522,49	537,00	5 ans	107,40
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - 6 imprimantes jet d'encre HPK7100 + 1 laser HP	13 401,20	2 043,00	5 ans	408,60
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - 3 Ordinateurs SAMSUNG + écran	14 431,05	2 200,00	5 ans	440,00
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - Ecran SAMSUNG + Onduleur	18 616,06	2 838,00	5 ans	567,60
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - Ecran SAMSUNG + Onduleur	6 485,45	988,70	5 ans	197,74
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - Appareil photo numérique CANON (JB)	2 518,87	384,00	5 ans	76,80
2009	DALLEAU MULTIMEDIA - Imprim. jet d'encre HPK7100 + Imprimante laser (CC)	4 256,50	648,90	5 ans	129,78
2010	Ordinateur portable pour la DGA	7 543,51	1 150,00	5 ans	230,00
2010	Imprimante epon SX 110 + ordinateur	19 401,63	2 957,76	5 ans	473,24
2011	3 PC + écran pour ISSABAY Haroune - HOARAU Mickaël - BEUCHER Carol	13 401,20	2 043,00	5 ans	408,60

Dotations aux amortissements 2012
699,36
566,70
107,40
408,60
440,00
567,60
197,74
76,80
129,78
200,61
473,24
374,55
4 242,38

Dotations cumulées	Valeur cptable nette
724,13	
2 538,99	
2 136,73	
589,34	
841,06	
6 929,87	
630,38	
60,98	
532,05	
2 196,61	
1 108,23	
1 524,49	
845,73	
1 461,56	
1 548,81	
2 408,11	
3 934,57	
11 785,33	
337,00	
1 922,76	
1 896,03	
3 496,80	
566,70	
107,40	
429,60	
1 634,40	408,60
1 760,00	440,00
2 270,40	567,60
790,96	197,74
307,20	76,80
519,12	129,78
601,83	548,17
1 419,72	1 538,04
749,10	1 293,90

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 23/06/2012
En annexe à la Délibération N° 12/12
LE MAIRE



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION
04 JUL. 2012
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 87-273 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

VII/ Compte 28184 - Mobilier

Immobilisations		Calcul de l'amortissement				Dotations aux amortissements 2012	Dotations cumulées	Valeur comptable nette
		Montant de l'investissement		Durée de l'amortissement	Montant de l'annuité en Euros			
Année	Libellé	Rappel en FRF	En Euros					
1993	Coffre fort Petit Marché	13 500,00	2 058,06	5 ans	411,61	411,61		2 058,06
1993	Armoire + tablettes (Petit Marché)	4 211,98	642,11	5 ans	128,42	128,42		642,11
1993	Bureau régisseur (Petit Marché)	3 298,44	502,84	5 ans	100,57	100,57		502,84
1995	Poste informatique (mobilier de bureau)	1 746,00	266,18	5 ans	53,24	53,24		266,18
1996	Fauteuils de bureau + chaises (Petit Marché)	3 865,08	589,23	5 ans	117,85	117,85		589,23
1996	Armoire à vestiaires 3 portes (Petit Marché)	8 217,00	1 252,67	5 ans	250,53	250,53		1 252,67
1998	Bureau	5 015,00	764,53	5 ans	152,91	152,91		764,53
1999	Bureau + retour + caisson mobile	4 670,75	712,05	5 ans	142,41	142,41		712,05
2000	Coffre A 80 (Marchés Forains)	14 973,00	2 282,62	5 ans	456,52	456,52		2 282,62
2000	Bureaux + caissons mobiles (Petit-Marché)	26 707,00	4 071,46	5 ans	814,29	814,29		4 071,46
2000	Réfrigérateur + four micro ondes (Petit-Marché)	3 980,70	606,85	5 ans	121,37	121,37		606,85
2001	Bureau angle secrétariat	4 156,50	633,65	5 ans	126,73	126,73		633,65
2002	Coffre fort 530 C-2	4 959,03	756,00	5 ans	151,20	151,20		756,00
2003	Bureau + caisson + armoire grande et basse	18 995,20	2 895,80	5 ans	579,16	579,16		2 895,80
2004	Coffre + armoire de sécurité	28 966,73	4 415,95	5 ans	883,19	883,19		4 415,95
2004	Bureau + chaises + armoires	48 471,22	7 389,39	5 ans	1 477,88	1 477,88		7 389,39
2005	Armoires + caissons	8 052,79	1 227,64	5 ans	245,53	245,53		1 227,64
2006	OFFITAL (Vestiaire 1 colonne)	7 248,32	1 105,00	5 ans	221,00	221,00		1 105,00
2006	SORIC SARL (Coffre Fort à Clé)	2 405,59	366,73	5 ans	73,35	73,35		366,73
2006	B. BERGER (Armoire à Rideaux)	14 843,59	2 262,89	5 ans	452,58	452,58		2 262,89
2008	OFFITAL - Bureau compact + caisson	10 314,92	1 572,50	5 ans	314,50	314,50	314,50	1 572,50
2008	OFFITAL - Armoire 120 à rideaux	9 363,79	1 427,50	5 ans	285,50	285,50	285,50	1 427,50
2008	OFFITAL - Classeur 4 tiroirs	9 511,38	1 450,00	5 ans	290,00	290,00	290,00	1 450,00
2008	OFFITAL - Fauteuil de bureau	7 090,90	1 081,00	5 ans	216,20	216,20	216,20	1 081,00
2008	OFFITAL - Classeur 4 tiroirsivoire	36 602,40	5 580,00	5 ans	1 116,00	1 116,00	1 116,00	5 580,00
2009	SIEGE ET BUREAU - Bureau + fauteuil + meuble DGA	33 763,88	5 147,24	5 ans	1 029,45	1 029,45	1 029,45	5 147,24
2009	OFFITAL - Armoire basse + colonne rotative	8 474,96	1 292,00	5 ans	258,40	258,40	258,40	1 292,00
2009	BLANCHE BERGER - Divers meubles de bureau	57 845,17	8 818,44	5 ans	1 763,69	1 763,69	1 763,69	8 818,44
2009	OFFITAL - Armoire haute 120 à rideaux	4 428,37	675,10	5 ans	135,02	135,02	135,02	675,10
2010	Sièges et Bureau - divers mobilier pour secrétariat DGA	17 817,17	2 716,21	5 ans	543,24	211,26	211,26	2 082,43
2011	Divers coffres ignifugés pour les différentes régies	22 205,46	3 385,20	5 ans	677,04	445,72	445,72	2 493,76


6 065,74

TOTAL GENERAL

57 181,25

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du **23/06/2012**
En annexe à la Délibération N° **12/12-12**

LE MAIRE



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

04 JUL. 2012

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 62 718 DU 7 MARS 1962
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

ARRETE DES SIGNATURES

a) 34 voix + 8 votes
par procuration
b) 6 voix + 1 procuration
17 Confes « Chapeau »

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents 41
Nombre de suffrages exprimés 49

Nombre de voix pour 42
contre 4
abstentions 6

Date de convocation du Conseil Municipal
15 juin 2012

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION
04 JUL. 2012
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 2002-270 DU 13 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

Budget Supplémentaire 2012 / Régie Marchés et Droits de Place
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 23 juin 2012

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en troisième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 23 juin 2012

Les membres du Conseil Municipal
soussignés



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

04 JUL. 2012

ARTICLE 2 DE LA L.O. N° 82 213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le



Hôtel de Ville, le 15 JUN 2012

SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaire suivie par Michel CANABADY MOUTIEN
Référence **CF30** / 2012
Objet Conseil Municipal du samedi 23 juin 2012
(convocation de l'assemblée délibérante)

Madame,
Chère Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli :

- * l'Ordre du Jour, intégrant les avis des Commissions,
- * les Rapports, projets de Délibérations et annexes éventuelles y relatives,

qui seront soumis à votre examen et approbation lors du **CONSEIL MUNICIPAL** réuni en **troisième séance annuelle**

le **SAMEDI 23 JUIN 2012**, à **09 h 00**,
en la **Salle Polyvalente** de l'**Hôtel de Ville**.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame,
Chère Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE



Hôtel de Ville, le 15 JUIN 2012

SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaire suivie par Michel CANABADY MOUTIEN
Référence **CF 30** / 2012
Objet Conseil Municipal du samedi 23 juin 2012
(convocation de l'assemblée délibérante)

Monsieur,
Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli :

- * l'Ordre du Jour, intégrant les avis des Commissions,
- * les Rapports, projets de Délibérations et annexes éventuelles y relatives,

qui seront soumis à votre examen et approbation lors du **CONSEIL MUNICIPAL** réuni en **troisième séance annuelle**

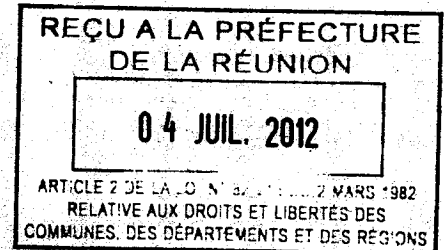
le **SAMEDI 23 JUIN 2012**, à **09 h 00**,
en la **Salle Polyvalente** de l'**Hôtel de Ville**.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur,
Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

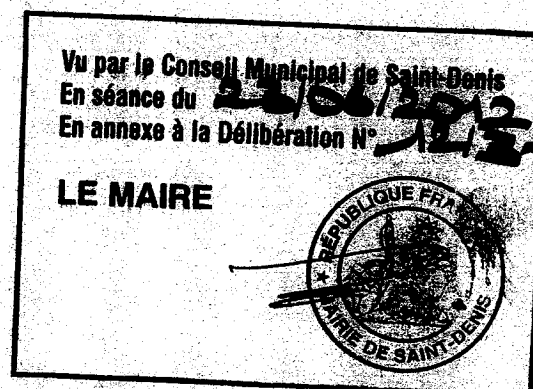
LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

Département de la Réunion
Commune de Saint-Denis



Conseil Municipal
du samedi 23 juin 2012
(troisième séance annuelle)



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012
DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

REPUBLIQUE FRANCAISE

	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT REGIE MARCHE
--	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL REGIE MARCHE

M4 (1)

BUDGET	Budget Supplémentaire	(2)
---------------	------------------------------	------------

ANNEE 2012

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A2 - Methodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1) A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2) B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.3 - Etat des contrats crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2113-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5211-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

2

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1)
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

- III - Les provisions sont : (2)
- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 547 016,08	
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 547 016,08
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 547 016,08	1 547 016,08

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	700 000,00	484 844,79
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		215 155,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		700 000,00	700 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 247 016,08	2 247 016,08
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

4

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libelle	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
011	Charges à caractère général	457 800,00		687 521,29		687 521,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	408 250,00		274 650,00		274 650,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	215 000,00				
Total des dépenses de gestion courante		1 081 050,00		962 171,29		962 171,29
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	15 000,00		100 000,00		100 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 096 050,00		1 062 171,29		1 062 171,29
023	Virement à la section d'investissement (6)	332 045,00		499 568,55		499 568,55
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	71 905,00		-14 723,76		-14 723,76
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		403 950,00		484 844,79		484 844,79
TOTAL		1 500 000,00		1 547 016,08		1 547 016,08

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 547 016,08
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libelle	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	1 500 000,00				
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		1 500 000,00				
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 500 000,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		1 500 000,00				

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 547 016,08
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 547 016,08
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	484 844,79
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) et (5) - Modalités de vote

(2) - Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) - Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) - La régie applique le régime des provisions semi budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) - Le chapitre n'existe pas en M49

(6) - DE 023 = RI 021 ; CI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; CI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 042

(7) - Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(8) - A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) - Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(10) - Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(11) - Solde d'exploitation (DE 023 + DE 042 + RE 042) ou solde de l'exercice (RI 021 + RI 040 + RI 045)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	245 000,00		700 000,00		700 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 600 000,00				
	Total des opérations d'équipement	1 845 000,00		700 000,00		700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison - affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Depenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 845 000,00		700 000,00		700 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		1 845 000,00		700 000,00		700 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
		700 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	1 441 050,00				
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	1 441 050,00				
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
18	Compte de liaison - affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 441 050,00				
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	332 045,00		499 568,55		499 568,55
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	71 905,00		-14 723,76		-14 723,76
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	403 950,00		484 844,79		484 844,79
TOTAL		1 845 000,00		484 844,79		484 844,79

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
		215 155,21
		700 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viendront financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux emprunts de la région.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	484 844,79
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	687 521,29		687 521,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	274 650,00		274 650,00
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	100 000,00		100 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		-14 723,76	-14 723,76
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		499 568,55	499 568,55
Dépenses d'exploitation - Total		1 062 171,29	484 844,79	1 547 016,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 547 016,08
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	700 000,00		700 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		700 000,00		700 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe M4A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

(9) Elle n'est créée.

(10) En dépenses, le chapitre 22 retracer les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retracer, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 547 016,08
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 547 016,08
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison - affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		-14 723,76	-14 723,76
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3..	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		499 568,55	499 568,55
Recettes d'investissement - Total			484 844,79	484 844,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	215 155,21
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700 000,00
---	-------------------

8

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES			A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles
		Vote (4)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	457 800,00	687 521,29
604	Achats d'études, prestations de service		150 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	16 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équ	20 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	2 000,00
6066	Carburants	5 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	94 000,00	182 521,29
6152	Sur biens immobiliers	63 000,00	100 000,00
61551	Matériel roulant	6 500,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	4 000,00
6161	Multirisques	3 500,00	
617	Etudes et recherches	35 000,00	15 000,00
618	Divers	32 500,00	15 000,00
6225	ind. au compta et aux régisseurs	4 000,00	
6226	Honoraires	2 800,00	
6231	Annonces et insertions	13 000,00	10 000,00
6238	Divers	500,00	
6248	Divers	8 000,00	
6257	Receptions	1 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	2 000,00
6282	Frais de gardiennage	140 000,00	190 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	408 250,00	274 650,00
6218	Autres personnels extérieurs	177 000,00	123 000,00
6411	Sal. app. com. de base	140 000,00	88 500,00
6451	Cotisations à l'urssaf	60 000,00	50 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 000,00	5 000,00
6474	Vts aux œuvres sociales	2 500,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	750,00	
648	Autres charges de personnel	13 000,00	8 150,00
014 (7)	Atténuation de produits		
65	Autres charges de gestion courante	215 000,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	215 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES			
(a) = (011+012+014+65)		1 081 050,00	962 171,29
66	Charges financières (b)		
66111	Intérêts réglés à l'échéance		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)		
	Calcul du 66112 (5)		
	Montant des ICNE de l'exercice		
	Montant de l'exercice N-1		
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	100 000,00
6718	Autres chges exc sur op. de gestion		100 000,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
673	Titres annulés (sur ex antérieurs)	15 000,00		
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 096 050,00	1 062 171,29	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	332 045,00	499 568,55	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	71 905,00	-14 723,76	
6811	Dot aux am sur im incorporelles-corp.	71 905,00	-14 723,76	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		403 950,00	484 844,79	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		403 950,00	484 844,79	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 500 000,00	1 547 016,08	

+	RESTES A REALISER N-1 (7)
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
	1 547 016,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cf I - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(6) Compte 6815 - si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	mémoire budget pr (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 500 000,00		
705	Prestations de services	1 500 000,00		
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		1 500 000,00		
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice			
	Montant de l'exercice N-1			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 500 000,00		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	mémoire budget pr (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 500 000,00		
--	---------------------	--	--

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
----------------------------------	---

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	1 547 016,08	+
--	---------------------	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 547 016,08	=
--	---------------------	---

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Compte 7815 - si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	mémoire budget pr (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	245 000,00	700 000,00	
2145	Const sur sol inst. gén. agenc. amé.	200 000,00	700 000,00	
2182	Matériel de transport	15 000,00		
2183	Mat. de bureau et matériel info	15 000,00		
2184	Mobilier	15 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	1 600 000,00		
2313	Constructions	1 600 000,00		
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		1 845 000,00	700 000,00	

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45 - 1	Ope. pour compte de tiers n° (1 ligne par ope.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 845 000,00	700 000,00	
-----------------------------------	--	---------------------	-------------------	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

Mu

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	mémoire budget pr (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
------------------	-------------	--------------------------	-------------------------------	----------

(2) cf I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	mémoire budget pr (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 845 000,00	700 000,00	+
RESTES A REALISER N-1 (8)			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			700 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

16

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	1 441 050,00		
1641	Emprunts en euro	1 441 050,00		
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		1 441 050,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotations			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45 - 2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	1 441 050,00
-----------------------------------	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe 12 A 2 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	mémoire budget pr (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	332 045,00	499 568,55	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)</i>	71 905,00	-14 723,76	
28141	<i>Bâtiments</i>	1 720,01		
28145	<i>Ins gén, ag, am des const</i>	42 759,22	-8 865,43	
28182	<i>Matériel de transport</i>	12 367,65	-1 108,33	
28183	<i>Matériel de bureau et matériel info</i>	6 492,38	-2 250,00	
28184	<i>Mobilier</i>	8 565,74	-2 500,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		403 950,00	484 844,79	
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		403 950,00	484 844,79	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 845 000,00	484 844,79	+
RESTES A REALISER N-1 (8)				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				215 155,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				=
				700 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cf. I - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la région.

(4) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Auprès des organisme de droit privé					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Credit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Generale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Credit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
(3)					
Auprès des organisme de droit public					
(3)					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations affectées à l'emprunt" doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66-111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 69B.

(3) A détailler en tant que de besoin, selon la nature du prêteur.

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser, pour les emprunts sous-taux préfixe ou post-fixe, le éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunt dont le passif d'un type d'indexe au contraire est pré-déterminé dans le contrat.

(4) Emprunt offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice précédent. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66-111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 69B.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	A1.3

A1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

24

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 658
(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 765.

A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/06071/C du 22/01/1989

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant

24

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		
16 Emprunts et dettes assimilées hors-16449 et 166 (A)		
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		
Reprises sur autofinancement antérieur (C)		
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv d'invest. reprises au c/resultat	
9	Sur provisions pour dépr. d.	
Autres opérations		
Charges transférées (D) = E + F + G		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)		
Production immobilisée (F)		
Stocks et en-cours (G)		

(1) Détailler les chapitres budgétaires, conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) (1) Modalités de vote.

(3) Si la région applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

26

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		
28145	ins. gen., ag, am. des const.	
28182	Matériel de transport	
28183	Matériel de bureau et matériel info.	
28184	Mobilier	
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTEES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
------	----------------------------------	--

R001	Excédent d'investissement reporté	215 155,21
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068
Solde des opérations financières	III-(I) (1)
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé)		13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immobilisations reçues en affect (hors opé)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé)			22	Immobilisations reçues en affectation	
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Reserves	
16	Compte de liaison - affectation à		18	Compte de liaison - affectation à	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
45 1	Opé. cf de tiers n° ... (1 ligne par opé)		45 2	Opé. cf de tiers n° ... (1 ligne par opé)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section d'exploitation	
D 001 (4)			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants ou par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) 0 en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 0					RECETTES 0				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
						- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.2

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Designation du beneficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse- ments (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget ou leur moyen constaté sur l'année (6)		Niveau de taux	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux (5)	Index (4)			en (8) intérêts	en Capital
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics															
Totaux pour les emprunts surés que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics															

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
 (2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
 (3) Indiquer leur fixe, variable ou positif/négatif pour les taux variables.
 (4) Indiquer le type de taux : EURIBOR, 3 mois, 12 mois, etc.
 (5) Taux annuel, sans frais compris.
 (6) Taux admis après avoir éliminé les éventuelles variations du niveau du taux, indiquées pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au budget administratif.
 (7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe, variable, etc.
 (8) Annuité due à l'Etat, de capital et/ou d'intérêts et complétée à l'article 606.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) L'indication du numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libelle du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
8018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
TOTAL							

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au- delà de N+1)

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au- delà de N+1)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie si il s'agit d'un budget annexe ou budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à [] (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de rectificatif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Categorie de service	Intitule/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date deliberation	Nature de l'activite (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : .../.../.....

Présenté par le(1),

A le

Le(1),

Délibéré par(2), réunion en session

A, le

Les membres du(2)

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général .